

## Avec Jean-Michel Sévérino , directeur de l'AFD « Associer les populations locales à l'aide en Afrique et en Asie »

Quels sont les pays concernés par cet accord ?

Le Laos est un des premiers pays sur lequel la région Centre et l'AFD (Agence française de développement) ont décidé de coordonner leurs actions. Ils joignent déjà depuis plusieurs années leurs efforts en faveur de la coopération entre la ville de Chinon et celle de Luang Prabang, ville inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'AFD est également présente en Mauritanie et au Mali, deux pays prioritaires de la politique de coopération décentralisée de la région Centre.

Quels projets vont être mis en oeuvre ?

Le développement d'un tourisme durable sur les zones périphériques de la ville de Luang Prabang au Laos contribuerait au maintien de l'équilibre ville-campagne, en faisant de la préservation et de la valorisation des ressources naturelles et culturelles un instrument de lutte contre la pauvreté et de développement socio-économique.

Comment vont se répartir les financements ?

Aux côtés de la région Centre, de la ville de Chinon et de l'UNESCO, l'AFD a engagé environ 7,3 millions d'euros en 10 ans pour la sauvegarde du patrimoine de la ville de

Luang Prabang, aménagement du site protégé et rénovation des bâtiments remarquables. Deux nouveaux projets sont en cours d'instruction pour, d'une part, accompagner le développement urbain et touristique de la ville et, d'autre part, contribuer à quatre sites écotouristiques sur la vallée de la Nam Khan, principal affluent du Mékong à Luang Prabang.

Quel va être l'impact sur les populations locales ? Les projets mis en place vont-ils créer des emplois ?

Cet effort de réhabilitation exemplaire dans le cadre de la coopération décentralisée n'a pas simplement consisté à rendre les principaux temples dignes de visite. Il a aussi et surtout permis d'associer la population locale, qui s'approprie dorénavant cet effort, et d'accroître son niveau de vie en lui donnant accès aux services essentiels, comme l'électrification et l'assainissement des eaux. Cette opération illustre bien l'essence du développement durable, à savoir l'équilibre entre croissance économique, niveau de vie des habitants et gestion soutenable des ressources.

Quelle est la nouveauté de cet accord ? Y a-t-il d'autres accords mis en place avec les

régions ?

L'AFD a passé des accords de partenariat avec quelques grandes collectivités (Lille métropole, Grand Lyon, Toulouse). Cet accord de partenariat avec la région Centre est le deuxième que signe l'AFD avec une région française après la région Île de France.

Propos recueillis par  
Christian Bidault.

Cet accord avec une région est le 2e après l'Île-de-France "

À Chaumont-sur-Loire, la région Centre vient

de s'engager en faveur du développement en signant un accord avec l'Agence française.

**Propos recueillis par**